

Groupe de travail sur la diversité

Point de vue de la CFTC

La diversité et la lutte contre les discriminations sont des enjeux réels. L'administration souhaite mettre en œuvre un plan fondé sur des indicateurs et un suivi des perceptions des agents. Elle mise sur la communication et l'implication des réseaux RH pour diffuser la démarche.

La CFTC soutient le principe de l'égalité et de la diversité, mais rappelle qu'il ne suffit pas de mesurer des perceptions. Les discriminations peuvent être invisibles : décisions justifiées par des arguments apparemment objectifs, blocages de carrière, différences dans l'attribution des primes ou des promotions.

Le syndicat demande donc des outils concrets : analyse des données RH, suivi des promotions et des primes, détection des anomalies et prévention tout au long de la carrière, pas seulement au recrutement. Il insiste également sur des moyens suffisants pour traiter les signalements et professionnaliser les acteurs chargés de ces missions.

La diversité ne peut pas se limiter à un discours. Elle doit se traduire par des actions vérifiables et une vigilance permanente afin de garantir un traitement équitable de tous les agents.